

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	14
- présents	11
- votants	13
- absent	1

Date de convocation :

**31 mars 2021**

Date d'affichage :

**31 mars 2021**

VOTE

- POUR	13
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 005-210501458-20210406-032\_2021-DE

Berger  
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

**Séance du 06 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 06 avril à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

**Présents** : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL – Jérémy VINCENT

**Absents et représentés** : Thierry BAUD a donné procuration à Déborah BELIN – Caroline DANGEL a donné procuration à Claude ALLAIRE

**Absent** : Claude GUET

Claude ALLAIRE est nommé secrétaire de séance

**DELIBERATION N°032/2021 : PROJET DE GARAGE POUR LE SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL**

Le Maire fait retour de la rencontre qu'il a eu, ainsi que certains élus, avec le CAUE, concernant le projet de garage pour le service technique. Ils ont rencontré le directeur, Alain MARS, et l'architecte conseil, Annunzia TRISCHITTA afin de réaliser un état des lieux et d'envisager comment le CAUE pourrait accompagner la commune dans ce projet.

La CAUE a rendu une notice décrivant les points forts et les points faibles de la configuration actuelle. Le Maire en détaille le contenu.

Le CAUE propose d'accompagner la commune dans :

- La définition des besoins liés à ce projet,
- L'écriture d'un cahier des charges en vue de lancer une consultation pour recruter un maître d'œuvre (architecte) pour réaliser l'étude de faisabilité architecturale.
- L'accompagnement du maître d'ouvrage dans le choix du prestataire

**Le Conseil Municipal délibère et décide :**

↳ **D'accepter** la proposition d'accompagnement du CAUE telle que définie ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme  
**LE MAIRE,**  
**Rodolphe PAPET**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

